

Revue de presse



**« Collomb ne voit pas les
difficultés des policiers. »**

La Provence

du 17/06/2018

Que reprochez-vous au dénommé Aportt (Arrêté portant sur l'organisation relative au temps de travail) ?

De mettre en danger la profession de policiers. Ce texte est en fait une application de la directive européenne qui garantit, par exemple, les 11 heures de repos par jour. Or, depuis 2016, le ministère de l'Intérieur prépare de nombreux dérogations qui contredisent la directive. Notamment sur les 11 heures d'interservices. Il impose aussi le principe de repos forcé par demi-journée ou journée et la création du principe de rappel de service sans prendre en compte les délais de repos entre deux missions. Pour respecter les directives européennes, l'administration revient sur des acquis de longue date.

Pourquoi est-ce si important que le policier ait un cadre bien défini ?

Dans le cadre de ses missions, il est obligé d'avoir une attention soutenue tout le temps. Or on subit une énorme pression. Les policiers représentent seulement 8% de la fonction publique d'État mais presque 70% des sanctions. La pression hiérarchique est importante, nous sommes dorénavant tout le temps filmés par le public. Bref, on ne travaille pas dans la sérénité. Rendez-vous compte, il y a déjà eu 18 suicides de policiers depuis le début de l'année.

En vingt ans, il y en a eu 900.

Est-ce que le dialogue est maintenu avec le ministre, Gérard Collomb ?

Oui mais je ne suis pas sûr qu'il perçoive les difficultés. C'est un politique. Il veut que tout aille bien et qu'il n'y ait pas de remous ... Le problème vient aussi d'Emmanuel Macron qui semble penser que tous les fonctionnaires sont des privilégiés. Il devrait se méfier, il va sans doute vivre prochainement sa première manifestation de policiers.

